Rythmes scolaires : pour le retour à 4 jours de classe sur 36 semaines

Nom et Adresse de l'école :

Nous, enseignants de l'école , réunis le 2025, déclarons être favorables à la semaine de 4 jours et demandons donc sa mise en œuvre pour notre école.
Pour rappel, les enseignants sont des fonctionnaires d'État, mais actuellement, sur décision des mairies et sous dérogation, plus de 96 % des communes françaises sont repassées à un rythme scolaire de 4 jours par semaine. En Loire Atlantique, en 2024, sur 197 communes, 165 sont à 4 jours, soit 84 % et dans le privé c'est même 94 %.
Les rythmes scolaires territorialisés créent donc une inégalité de traitement entre les enseignants de l'Éducation Nationale, ainsi qu'un rythme à deux vitesses pour les élèves.
C'est à ce titre que nous demandons la mise en place d'un rythme scolaire unique, national, celui de la semaine de 4 jours sur 36 semaines, pour une école de la république garantissant l'égalité des droits, pour les enseignants et leurs élèves .
Cette proposition rétablirait la coupure du mercredi dans les écoles, coupure salutaire pour tous.
Signataires :